



Ecole de Mini-Basket de La Guyonnière
Grandir avec le Basket

SPS Basket LA GUYONNIERE ECOLE DE MINIBASKET



CONTRAT DE CONFIANCE

Sans règles, il est difficile de faire du sport, de s'entraîner et donc de progresser. Les règles qui suivent, te concerne toi, le club de basket, et tes parents. Elles sont là pour t'aider à progresser. Le fait de signer ce contrat indique un engagement de tous pour t'aider dans ton apprentissage

Tu t'engage à :

- Dire « bonjour », « au revoir » et à rester souriant, c'est tellement plus sympa.
- Respecter les horaires, ses copains, ses adversaires, l'arbitre et l'entraîneur.
- Respecter le matériel et aider à le ranger.
- Participer aux compétitions ou tournois dans lesquels ton équipe est inscrite
- Respecter les autres joueurs, ne pas se moquer d'eux.
- Garder mon ballon sous le bras quand l'entraîneur explique un jeu, pour pouvoir entendre ce qu'il dit.
- Emporter une bouteille d'eau ou une gourde, aux entraînements et aux matchs .

Signature :

Le club SPS Basket-Ball s'engage : par sa commission technique Ecole de MiniBasket

- à développer la socialisation et l'esprit d'équipe à travers le basket-ball
- à trouver des entraîneurs dynamique, qualifié et compétent
- à proposer des programmes éducatifs. Et planifier les horaires d'entraînements,
- à organiser les animations ; arbre de Noël, journée découverte, ..., pour les Baby-basket U7, Mini-Poussins U9 et Poussins U11. .
- à gérer le petit matériel d'entraînement : un ballons par enfants, plots, chasubles... .
- à rechercher et proposer toutes les solutions possibles, pour que chaque joueur puisse s'épanouir et progresser dans la pratique du basket-ball.

Signature :

Les parents s'engagent :

- à respecter les horaires, à prévenir les entraîneurs et les coachs, en cas d'absence de leur enfant.
- à encourager les enfants pendant et en dehors du match, même en cas de défaite.
- à ne pas critiquer les arbitres et les adversaires, vous êtes son premier éducateur, soyez fair-play, juste et respectueux
- Pour les entraînements, à accompagner et récupérer son enfant à l'intérieur de la salle
- Pour les matchs, à participer aux déplacements des joueurs.
- à tenir deux à trois permanences du bar de l'association dans la saison

Signature :

**Enfin n'oublions pas que le basket est un jeu
et que les responsables sont bénévoles**